

Témoignage client

Expert ■ Social

Expert Social, la solution d'externalisation d'ADP Micromégas dédiée à la Profession Comptable qui vous rassure et sécurise votre activité !



Pour Catherine Lesage, expert-comptable en banlieue parisienne, fondatrice du cabinet EOS, l'établissement des bulletins de paie a toujours été une contrainte. Elle a donc décidé, dès la création de son cabinet, de sous-traiter cette activité. Après une première expérience malheureuse, Catherine Lesage estime avoir trouvé, dans l'offre Expert Social d'ADP Micromégas, une solution pertinente répondant aussi bien à ses problématiques organisationnelles qu'à la satisfaction de ses clients.

Nous l'avons rencontrée pour comprendre ses motivations.

INTERVIEW

“ J'ai besoin que mon sous-traitant m'offre un environnement sécurisé ; c'est fondamental pour moi et pour la qualité des travaux que je veux offrir à mes clients. ADP Micromégas, avec sa solution Expert Social, m'a immédiatement rassurée en réalisant un audit complet des bulletins de paie de mes clients. ”

Fiche d'identité

Informations diverses / Présentation

Catherine LESAGE,

■ Cabinet EOS
2, avenue Marie
94500 Champigny-sur-Marne
01 48 80 48 49

■ Démarrage avec Expert Social :
Septembre 2009
■ Indice de satisfaction :
Très élevé

- Date début de l'activité : 2003
- Effectif : 1
- Clientèle : PME
- Missions :
Expertise comptable (révision)
et commissariat aux comptes
- Spécialité sectorielle :
Industrie, métallurgie
- Activité sociale (nombre de bulletins
de paie par mois) : 25
- Nombre de conventions collectives
traitées : 3



VOS CLIENTS FONT APPEL À UN EXPERT...
Faites appel à un expert de la paie et du social !





Témoignage client

Mon organisation avant ADP Micromégas

Exerçant seule, je n'ai jamais réellement désiré m'occuper de l'établissement des bulletins de paie de mes clients. Pour autant, je suis bien consciente qu'ils viennent me voir aussi pour cette mission. Je ne peux donc pas leur dire que je ne veux pas établir leurs bulletins de paie ! J'ai ainsi cherché une solution efficace et transparente pour répondre à la demande de mes clients. Voilà pourquoi je me suis tournée vers un prestataire, qui prenait en charge la collecte des variables de paie auprès de mes clients et leur envoyait directement les bulletins de paie établis selon les éléments transmis. Il assurait également le service après-vente du bulletin de paie, en répondant aux questions de mes clients.

J'ai conservé cette solution de sous-traitance pendant trois ans. Trois ans durant lesquels j'ai trouvé un certain confort à la solution, même si les délais étaient rarement respectés. Et puis des erreurs sont venues entacher notre relation. Bien que non-spécialiste des bulletins de paie, j'ai senti certaines hésitations chez mon sous-traitant et le doute a commencé à s'installer. Pour en avoir le cœur net, j'ai montré les bulletins de paie à des confrères, qui m'ont confirmé les imperfections. Devant cette situation d'insatisfaction, j'ai décidé de mettre fin à cette sous-traitance.

Persuadée d'avoir pris la bonne décision, je n'en étais pas pour autant sereine. En effet, je ne me voyais pas reprendre seule cette mission, d'autant plus que depuis trois ans je n'avais pas actualisé mes connaissances dans le domaine social.

La tâche me paraissait insurmontable !

La solution clés en main !

J'ai alors entrepris des recherches et interrogé de nombreux confrères et consœurs pour trouver la solution qui convienne aussi bien à mes clients qu'à mon organisation.

C'est à l'occasion d'une mission réalisée conjointement avec d'autres experts-comptables que la solution m'est apparue. En discutant de nos missions sociales, l'un d'entre eux a raconté une situation délicate à laquelle il avait été confronté. Dans le cadre d'une mission de présentation de comptes de campagne, ce confrère devait assurer rapidement et de manière temporaire la gestion de cinquante paies. Avec l'accord du client, il s'est adressé à ADP Micromégas. Le confrère et son client ont été ravis de la prestation dispensée. Je me souviens encore des qualificatifs utilisés pour décrire ADP Micromégas : réactif, rigoureux, rapide, irréprochable.

*"Je venais de trouver
ma solution clés en main !
C'est comme ça que j'ai pris
contact pour la première fois
avec ADP Micromégas."*



Un environnement sécurisé, c'est fondamental !

N'étant pas compétente en matière sociale, j'ai besoin que mon sous-traitant m'offre un environnement sécurisé ; c'est fondamental pour moi et pour la qualité des travaux que je veux offrir à mes clients. ADP Micromégas, avec sa solution Expert Social, dédiée à la Profession Comptable, m'a immédiatement rassurée en réalisant un audit complet des bulletins de paie de mes clients. Mes pressentiments ont été définitivement vérifiés puisque cet examen a mis en évidence un bon nombre (beaucoup trop !) d'anomalies et d'inexactitudes sur les paies de 2009 établies par mon sous-traitant précédent : les aspects législatifs et réglementaires n'avaient pas toujours été respectés, sans parler de la mauvaise application des dispositions conventionnelles !

À la suite de cet examen, ADP Micromégas m'a remis un compte-rendu très détaillé, posant les anomalies identifiées et présentant les différentes options envisageables de régularisation. Ce rapport était édifiant... et angoissant : il me fallait maintenant annoncer à mes clients que leurs bulletins de paie 2009 étaient faux !

ADP Micromégas a été encore une fois à la hauteur de mes attentes puisque nous avons réfléchi ensemble à des moyens de redresser le paramétrage des paies en douceur, sans me mettre dans une situation inconfortable vis-à-vis de mes clients.

Soucieuse de proposer le meilleur des services à mes clients, je leur avais fait part du changement de prestataire pour cause d'insatisfaction. Mes clients ont compris et accepté ma démarche, d'autant plus que les solutions de régularisation proposées étaient quasiment indolores, tout en permettant de les remettre dans les clous.



Un accompagnement exemplaire pour une solution efficace !

La phase durant laquelle ADP Micromégas m'a accompagnée pour la mise en place de la solution au sein du cabinet a été très positive : ils n'ont pas hésité à envoyer un de leurs collaborateurs à mon cabinet, alors que j'exerce seule et que mon volume de paies n'est pas significatif ! Cela m'a confortée dans ma sensation de sécurité et dans mon choix.

Actuellement, c'est moi qui saisis les variables de paie de mes clients sur le portail. Quand j'aurai la maîtrise complète de ce portail, je donnerai, dans un premier temps, accès à mes clients au portail pour qu'ils puissent récupérer leurs informations et, dans un second temps, je déporterai chez eux la saisie des variables de paie.

Cela ne posera pas de difficultés, car l'utilisation de ce portail est simple et il n'est nul besoin d'avoir des compétences particulières en informatique. Cette déportation me permettra évidemment de gagner du temps et de dégager une rentabilité plus importante.



Témoignage client

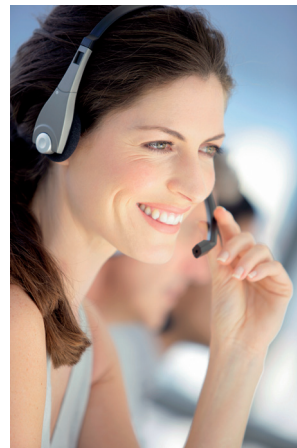
Une disponibilité incomparable et une réactivité inestimable !

Autres points positifs (et pas des moindres) : la disponibilité et la réactivité des équipes.

Je peux communiquer très facilement avec ADP Micromégas. Si ma question est relativement simple, je trouve une réponse sur le portail, si elle est plus compliquée, je laisse un mail et quelqu'un me rappelle rapidement.

Je suis également très contente des délais pratiqués par ADP Micromégas : j'ai mes bulletins de paie dans les 4 heures ou 8 heures maximum. C'est assez extraordinaire ! Par exemple, hier soir j'ai saisi des données pour mes clients à 1 heure du matin sur le portail et j'ai récupéré les bulletins de paie ce matin sur le même portail. C'est vraiment un plus ! Avant, il fallait que j'attende plus d'une semaine mes bulletins de paie ! Aujourd'hui, j'ai une solution 7j/7, 24h/24, ce qui est un véritable avantage pour un expert-comptable qui exerce seul. Pour moi, c'est inestimable !

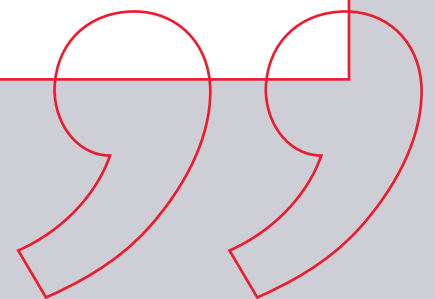
C'est d'ailleurs un étonnement perpétuel car je ne sais pas comment ils font. En plus, les équipes en place sont sympathiques, ce qui ne gâche rien bien au contraire ! Avec mes interlocuteurs, je n'ai pas l'impression d'être un numéro parmi tant d'autres mais d'être un expert-comptable et d'avoir un service particulier personnalisé.



“Aujourd’hui, j’ai une solution 7j/7, 24h/24, ce qui est un véritable avantage pour un expert-comptable qui exerce seul. Pour moi, c’est inestimable !”

Téléphone : **0825 825 436** - E-mail : contact@fr.adp.com
www.adpmicromegas.fr

ADP Micromégas
54, route de Sartrouville - Parc Saint-Laurent - Immeuble 3
78232 Le Pecq Cedex



VOS CLIENTS FONT APPEL À UN EXPERT...
Faites appel à un expert de la paie et du social !